



Installation panneaux photovoltaïques

Par **judas stephanie**, le **08/11/2016** à **08:49**

Bonjour,

Après le passage d'un commercial concernant l'installation de panneaux photovoltaïques, ce dernier nous annonce une offre alléchante concernant la rentabilité du projet en autofinancement, il nous a fait signer un bon de commande, sans indiquer la date de livraison. Il nous a dit qu'une personne viendrait prendre les mesures plus tard. Deux mois se sont passés et aucune nouvelle de cette dernière, nous avons seulement reçu un courrier de la mairie pour nous dire que les travaux étaient possibles (j'ai vu sur un site que le contrat pouvait être annulé à partir du moment qu'elle ne correspondait pas conformément à la demande de travaux). En effet, comment ils ont pu faire une demande sans avoir pris de mesures. Merci de m'indiquer quels sont les recours, car suite au contrat il est indiqué que si nous annulons la demande, nous avons 30% à régler (cela représente une somme importante). Et que si nous ne payons pas, le vendeur peut exiger que l'on règle la totalité du projet. Je ne sais plus comment faire, je refuse que les personnes viennent me poser l'installation.